

Compte-rendu formation chanvre

Besoins des participants :

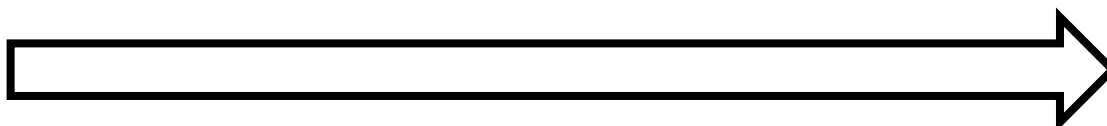
Combien pensez-vous gagner avec le chanvre ? 0€ à 2000€



Du moins

au

plus



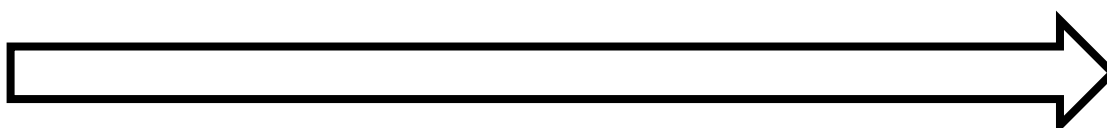
Combien pensez-vous qu'il faille être pour se lancer dans le chanvre ? plusieurs



Du moins

au

plus



Après un tour de table des présents et des attentes, l'intervenant a adapté son propos.

Présentation d'Hubert RINALDI, paysan polyculture à Melleran sur 90 ha en agriculture bio, autonomie complète en intrants (pas d'achats depuis 4 ans) et principal acteur de Chanvre Mellois.

« Cela fait 16 ans que notre groupe est dedans, il y a un bel avenir, ce que l'on propose c'est que vous vous inspiriez de notre solution. Avec notre système, on ne vise pas de hauts potentiels sur un débouché. On vise l'ensemble des tableaux avec un rendement moyen, on prend moins de risques. Avec le chanvre il faut contourner les problèmes. »

« Si on se plante à la récolte, on se plante partout »

« L'organisation du groupe doit être millimétré »

Débouchés : « on est à même pas 50% des débouchés possibles avec le chanvre ».

On peut utiliser le chanvre dans pleins de domaines. On a développé de très nombreux marchés et plus on sera nombreux, plus on pourra en développer de nouveaux.

La graine est rachetée 2200€/t en bio et 1200€/t en conventionnel. La fibre est utilisée dans le bâtiment. D'autres débouchés existent : textiles, céramique, huile essentielle, pellets...

Le projet animé par l'Alpad est de développer les marchés (bâtiment & alimentation) en parallèle de la production agricole. Un travail d'animation spécifique est prévu.

Production :

Le chanvre pousse partout. Il faut juste éviter les sols hydromorphes et inondables.

Au niveau régional, l'association chanvre NA a mis en place une charte qualité. Dans celle-ci est inscrit le respect de la nature avec une amélioration des rotations (mini 6 ans) et une non utilisation d'intrants chimiques de la récolte de la culture précédente jusqu'à la récolte du chanvre. En effet, le chanvre est une plante qui peut se passer d'intrants chimiques. Cette caractéristique pourra être valorisées via une marque ou cahier des charges. De plus, étant utilisée en phytoremédiation pour dépolluer certains sols, elle peut stocker certains métaux lourds (cela fera l'objet d'analyse au niveau de la filière régionale pour le confirmer ou l'infirmer).

Variété :

Les variétés de chanvre sont pour l'instant des mélanges de populations (assimilable à des lignées). C'est-à-dire que les individus sont similaires, au niveau phénotypique, mais sont tous génétiquement différents. Cela permet de réduire le risque de maladies. Par contre, il peut y avoir des plants qui meurent et sèchent, ce qui peut compliquer la récolte. Il est théoriquement possible de ressemer le chanvre, néanmoins cela est interdit car le re-semis augmente le taux de THC (molécule psychotrope).

Les semences sont à acheter auprès d'Hemp it. C'est une coopérative qui a le monopole. Il faut veiller à bien conserver les étiquettes bleues des sacs (elles seront à envoyer pour la PAC). En bio, il n'y a qu'une variété disponible, il faut donc faire des demandes de dérogation. Si on souhaite conserver la semence d'une année sur l'autre, il faut veiller à la garder dans de bonnes conditions : au frais et à l'abri de la lumière (au frigo). Attention, avec les semences achetées à l'étranger, elles peuvent avoir de moins bons taux de germination.

C'est le choix variétal et la fumure qui vont impacter la taille de la culture. Avec le chanvre, on peut faire de la biomasse, mais cela ne sert à rien si on ne peut pas le récolter.

Rotation :

Il ne faut pas semer le chanvre derrière une légumineuse, privilégier des précédents gourmands qui vont limiter le développement du chanvre. Une rotation possible est soja-blé-chanvre-tournesol.

Quand des agriculteurs rentrent dans le groupe, ils ont des rotations sur 4 ans. Quelques années après, ils ont des rotations sur 8 à 10 ans.

Semis :

Le chanvre se sème à 40kg/ha soit environ 250 graines/m² à 2/3cm. La semence coute environ 4.5€/HT/kg (mais cela augmente). Le semis n'est pas un souci. Il faut attendre qu'il fasse chaud. On

peut même le semer à la volée (avec un APV) et le recouvrir à la herse étrille (et passer un coup de rouleau). On privilégie néanmoins le semoir à céréales.

Si le semis est raté, il vaut mieux détruire et réimplanter. De plus, il ne faut pas chercher à vouloir semer tous les bords de la parcelle car cela pourra compliquer la récolte.

Il est possible de bénéficier d'une aide PAC, entre 100 et 150€/ha. Il faut pour cela faire une déclaration sur l'honneur que vous montez une chanvrière ou alors se rapprocher d'un groupement de producteurs afin d'avoir 1 contrat. Dans tous les cas, tous les agriculteurs qui sème du chanvre sont contrôlés, sans en être informé.

Désherbage :

Le chanvre se désherbe tout seul. Il est quand même possible de passer la herse étrille. Il est préférable d'éviter les parcelles à forte pression datura et lampourde, d'autres leviers sont mobilisables dans ces cas-là (cultures d'hiver).

Récolte :

On vise le marché de l'alimentation humaine car c'est le plus rémunérateur. On veut donc une qualité irréprochable. L'oxydation peut avoir lieu très rapidement. On prend des échantillons de chaque lot (chaque parcelle), on allote les lots et on réalise 2 analyses/lots. La traçabilité c'est très important !

Dans le chanvre, on valorise tout. Il faut trouver des solutions avec du matériel qui existe et qui ne coûte pas cher à modifier.

Récolte de la graine : « il est préférable d'y aller tôt que tard »

On vise un rendement graine compris entre 0.5 et 1.5 tonnes/ha, chez chanvre mellois la moyenne sur 10 ans est de 0.7t/ha. On peut moissonner 5 ha à l'heure comme 0.5ha en 1 journée. On récolte quand il ne reste que 2 ou 3 feuilles sous la panicule. Il y aura toujours des graines immatures (comme en colza) il faut trouver un bon compromis.

Il ne faut pas trop remplir la trémie de la batteuse pour éviter qu'elle ne se bouche avec les graines humides. On va récolter à 25% d'humidité. On dispose alors de 2/3heures pour sécher. Pour sécher, interdiction d'utiliser du fioul. Privilégier le gaz ou la chaleur produite par un méthaniseur à 40°C. Au vu des petites quantités récoltées, il est possible de bricoler pour pas cher une remorque séchante avec des palettes, des grilles de 2mm et une grosse ventilation, comme pour le colza semence. On doit ramener la graine à 9% d'humidité. Si la graine n'est pas bien séchée, l'indice de peroxyde va monter en flèche et déclasser la production. Si la récolte est >30% d'humidité, il faut aller brasser la graine toute les 2/3h.

Après être séché, il faut trier la graine. Il vaut mieux être sévère dans le tri. On valorisera quand même les déchets. Pour la manipulation de la graine, les vis sont à proscrire car elles vont casser l'enveloppe de la graine et accélérer l'oxydation. On privilégie les tapis.

Récolte de la paille

Il est préférable de décaler de plusieurs jour la récolte des graines et des tiges pour disposer de bonnes conditions météorologiques. En effet, pour la récolte de la paille, il faut disposer de 2/3 jours sans pluie. La faucheuse andaineuse/automotrice/à section va venir faucher dans le sens inverse de la récolte de la graine. Il faut que les sections soient neuves et les changer tous les 50ha.

Le GPS est quasi indispensable quand il y a beaucoup d'ha. Le top est d'avoir une machine et un chauffeur dédié.

48h après la fauche, il faut ensiler. Quand tout est comme il faut, l'ensileuse peut traiter 4 ha/h. L'affutage rapide est à faire, mais jamais en sortant du champ. Prévoir un casque pour le chauffeur.

Récolter le chanvre avec ce système a un inconvénient : le volume est important. Pour y pallier, il faut prévoir des lieux de stockages tampons dans 1 rayon de 3km (avant le transport et le passage dans la machine de défibrage). Il est préférable de stocker le produit ensilé dans un hangar, mais il est possible de le faire sous bâche directement au champ.

Unité de défibrage :

Une fois récoltée et stockée, la fibre passe dans une machine créée par Chanvre Mellois pour calibrer les produits et les rendre labellisés. En effet, avec la RT 2012, les artisans du bâtiment ont obligation d'utiliser des produits labellisés pour obtenir la garantie décennale. L'unité est capable de traiter environ 150ha. La machine permet de produire de 5 à 9 produits (laine, chènevotte fibrée, chènevotte de finition, poussières...). Une unité de transformation coûte environ 150 000€.

Fonctionnement Chanvre Mellois & proposition de réplica dans les Landes :

15 agriculteurs sont dans Chanvre Mellois, dont 5 véritablement impliqués. Dans leur fonctionnement, les agriculteurs notent toutes les heures qu'ils passent pour le groupe du semis jusqu'à la vente. Pour cela, ils ont un tableur qui leur permet de suivre en temps réel les heures passées par chacun. Ils sont ensuite rémunérés à hauteur de 20€/h. Les agriculteurs ont uniquement à leur charge la préparation du sol. Aujourd'hui, la structure est une SARL, demain ils souhaitent la faire évoluer en coopérative + SARL. Pour traiter 1ha de A à Z, il faut compter environ 40heures (moyenne sur 15ans), mais le process s'est largement amélioré. Actuellement il faut compter 30h. 1 personne suffit pour faire fonctionner la chaîne alors qu'avant 5 personnes étaient requises. Chaque année le groupe se réunit 3 fois à minima.

Un autre tableur permet de suivre les stocks.

Une « franchise » est en cours d'évaluation pour le réplica cette unité.

Recherche & Développement

Chanvre Mellois a réalisé, réalise et réalisera de la recherche et développement pour améliorer le process de récolte, de transformation et d'utilisation. Quasiment 20% du chiffre d'affaire est dédié aux recherches. L'objectif serait que les nouveaux bassins de production investissent aussi pour développer les marchés et améliorer la rentabilité de la culture.

A la suite de la journée, les mêmes questions ont été posées :

Combien pensez-vous gagner avec le chanvre ? 1000€ à 2000€

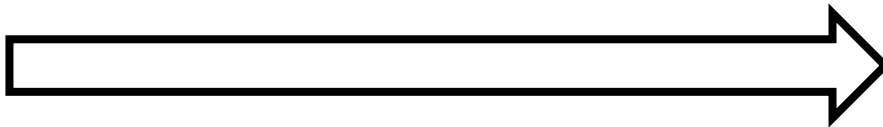
Combien pensez-vous qu'il faille être pour se lancer dans le chanvre ? A minima 5.



Du moins

au

plus



Avec la participation de :



Chanvre
Nouvelle-
Aquitaine



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine